

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2021
Séance du 23 Novembre 2021

N° 01

Objet : Décision modificative n°
2 : Budget annexe de l'eau

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt et un le vingt-trois du mois de novembre à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 17 du mois de novembre 2021, s'est réuni au Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence par intérim de Madame Carole TOUSSAINT

Est nommé secrétaire de séance : FONTAINE Sonia

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BARDIN Chantal (à partir du rapport n° 6), BENOIT Gérard, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CHABAL CALVI Nadia, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, CROZALS Florent, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, LAQUET Laura (à partir du rapport n° 6), MULLER Emmanuel (jusqu'au rapport n°17), OBELISCO Francins, PAUL Gérard, PELESTOR Michel (à partir du rapport n° 3), POURCEL Simone, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, TOUSSAINT Carole, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
COMTE Jean Paul a donné pouvoir à GERACE Isabelle
ISOARD Christian a donné pouvoir à ISOARD Sandrine
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

Etaient représentés :

BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à VIVOS Patrick
FLAERT Claude a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
TRABUC Nicolas a donné pouvoir à PROUST Brigitte

Etaient excusés :

AUZET Guy	FLORES Sylvain
BALIQUE François	GRAVIERE Remy
BASSET Françoise	MAGAUD Marie José
BERTRAND Philippe	PAUL Gilles
BOURJAC Jean Marie	REBOUL Childéric
CAZERES Benoit	SEVENIER Jean
DECROIX Hugo	RISSO Gilbert
DEORSOLA Jean Paul	UGHETTO Wendy

REÇU EN PREFECTURE

le 24/11/2021

Application agréée: F-logs.fr.com

99_DE-004-200067497-20211123-01_23112021

Monsieur Marc BONDIL, rapporteur, expose ce qui suit :

La section d'investissement du budget de l'eau a été provisionnée au regard du programme de travaux adopté au conseil communautaire du 9 décembre 2020. Or le lancement des procédures de consultation, donc le démarrage effectif des travaux, a commencé en fin de 1^{er} semestre. A contrario, les besoins en exploitation ont été forts, en raison des nécessités de rattrapages d'entretien lourd. Ces besoins d'optimisation de l'exploitation ont également concerné le renouvellement des compteurs d'eau des usagers.

Il est vous est ainsi proposé d'augmenter les crédits de dépenses aux besoins effectifs en exploitation (principalement sous-traitance) et investissement (compteur), au détriment des crédits affectés aux travaux. La modification du budget annexe de l'eau serait donc :

Dépenses			Recettes		
Section Fonctionnement					
605-011	<i>Achat d'eau</i>	20 000,00 €			
611-011	<i>Sous-traitance</i>	300 000,00 €			
61551-011	<i>Entretien véhicules</i>	30 000,00 €			
701249-014	<i>Reversement redevance pollution</i>	22 000,00 €			
023	<i>Virement section fonctionnement</i>	- 372 000,00 €			
Section Investissement					
21561-21	<i>Distribution Eau (compteurs)</i>	100 000,00 €	021	<i>Virement section exploitation</i>	- 372 000,00 €
2315-23	<i>Travaux</i>	- 472 000,00 €			

Le conseil d'exploitation des régies Eau et Assainissement a donné un avis favorable lors de sa séance du 7 septembre 2021.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/11/2021

Application applote.fr/rapale.com

99_DE-004-200067437-20211123-01_23112021

Il vous est donc demandé :

- D'APPROUVER cette proposition de modification du budget annexe de l'eau.
- D'AUTORISER Madame la Présidente par intérim ou son représentant à signer tous les actes afférents

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION
Après en avoir délibéré et procédé au vote
Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente par intérim Carole TOUSSAINT



REÇU EN PREFECTURE

le 24/11/2021

Application agréée E-legal.com

99_DE-894-200067437-20211123-01_20112021

